

Réf : AT/DO/SDT/DEP/05/2021

Date : 25/05/2021

A

A Madame

la Gérante de l'entreprise BELHADJ Keltoum

Cité Issat Idir N°26 Relizane

kamibelhadj2@gmail.com

Objet : Mise en demeure

- Vu le contrat D'adhésion à commandes N° 96/2019 ayant pour objet Réalisation des Travaux de Construction des Lignes Abonnés

- Vu le bon de commande N°40 du 18/03/2021 et l'ordre de service de démarrage des travaux N°40 du 18/03/2021 relatifs aux travaux sus cités sis CMP Mazouna

- Vu l'absence de votre entreprise pour les travaux suscités.

L'entreprise **BELHADJ Keltoum** est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de reprendre les travaux , renforcer le chantier et de remplir tous les engagements contractuels dans un délais de **Huit (08) jours** et ce conformément aux clauses du présent contrat .



Directeur Opérationnel
de Relizane
BOUFEDJI Mohamed